

ressources. Il peut exister un certain chevauchement en l'occurrence, et je ne voudrais rien entreprendre avant de l'avoir consulté.

Voici certaines des questions posées: "Quelles sont les fonctions du conseil exécutif?" "Qu'est-ce que le conseil exécutif?" On indique ensuite le nom en l'épelant et l'on donne des explications complètes. "Combien de membres siègent à l'assemblée législative ou au Parlement?" "Qui est l'Orateur?" "Quels sont les fonctions de l'Orateur de la Chambre?" "Quelle est la durée du mandat du premier ministre?" de la province et du pays, et ainsi de suite. Je pourrais citer une foule d'autres questions, mais je ne les mentionne que pour démontrer que le département comprend parfaitement le problème. Je ne puis que répéter que nous ne négligerons rien pour le résoudre d'une façon satisfaisante. J'ai été heureux d'entendre certains honorables députés s'exprimer comme ils l'ont fait aujourd'hui, car j'ai ainsi l'assurance de pouvoir compter qu'ils appuieront mon département dans ses efforts en vue de faciliter certains de nos travaux dont nous reconnaissons tous la très grande importance.

M. POULIOT: Ce que le ministre a dit est logique, et il mérite des félicitations pour l'avoir dit. Le livre qui est placé entre les mains des immigrants doit être écrit simplement et n'être pas trop long. Il devrait être en plusieurs langues, pour que les renseignements qu'il renferme soient accessibles à ceux qui le liront. Le livre devrait aussi être attrayant; il devrait contenir quelques photographies.

M. SINCLAIR (Vancouver-Nord): De qui?

M. POULIOT: Des morts, parce que les vivants peuvent être vus en personne, et qu'il n'y a aucune flatterie à louer les morts. Je ne connais rien de la publication de l'I.O.D.E., mais je connais un livre qu'a publié un journaliste distingué, M. George Hambleton. J'en oublie le titre, mais il a été publié par le Service d'information. C'est l'une des quelques excellentes publications venues de cette source. C'est une petite brochure qui contient tous les renseignements sur le gouvernement. Puis la province d'Ontario a fait les frais de publication d'un excellent manuel pour renseigner les étudiants sur les principes fondamentaux des gouvernements canadiens, de tous les gouvernements canadiens. Il est plus complet que le livre de M. Hambleton, et l'ouvrage est très bien fait. Nous avons déjà une publication qui n'est pas très volumineuse mais qui renferme bien des renseignements intéressants. On l'appelle "Canada, 1946". C'est une publication annuelle. Je désire avertir le ministre cependant, quand je songe à la discussion

[L'hon. M. Martin.]

qui a eu lieu à la Chambre ces jours derniers, que la rédaction de l'histoire du Canada doit se faire avec impartialité et sans passion; j'ajoute que ce n'est pas facile.

Il y a plusieurs façons d'écrire l'histoire d'un pays. L'une d'elles, en usage aux Etats-Unis, consiste à supprimer tout ce qui fait tâche. Je défie qui que ce soit de trouver dans les manuels d'histoire américaine quelque allusion à l'assassinat de Jumonville par Washington. On n'en fait pas mention parce que Washington, étant le fondateur du pays, ne pouvait commettre aucune erreur.

Nous avons deux doctrines dans le Québec. L'une exprime l'avis que les Canadiens de langue française ont toujours été persécutés et l'autre soutient l'opinion contraire selon laquelle toutes les libertés dont nous jouissons dans notre pays nous ont été gracieusement présentées sur un plateau d'argent. Or, ces deux opinions sont fausses et, s'il y a des écrivains qui soutiennent que toutes nos libertés ont été présentées à nos ancêtres sur un plateau d'argent, cela signifie que ceux qui ont combattu pour le gouvernement responsable l'ont fait en vain puisque tout leur a été offert sans qu'ils eussent même à le demander.

Il est un autre point sur lequel je désire appeler l'attention du secrétaire d'Etat. Il intéresse non les immigrants mais ceux qui sont établis ici avec leurs familles depuis longtemps et qui entendent rester ici et se renseigner sur l'histoire du Canada. La plupart des historiens sont des commentateurs que l'on pourrait comparer à ceux que nous entendons à la radio, le soir. Certains sont intéressants; d'autres ne le sont pas. Mais le ministre est bien renseigné, il a remporté des succès non seulement dans les universités de notre continent mais dans celles d'Europe. Il conviendra probablement avec moi que celui qui a le plus fait au pays pour la cause de l'histoire du Canada est mon vieil ami, sir Arthur Doughty, archiviste du Dominion. Il a écrit maints ouvrages historiques, dont l'un est intitulé *Canada and Its Provinces*. Il a publié plusieurs de ses ouvrages en collaboration avec sir Adam Shortt et d'autres. Ce sont d'excellentes publications. Il a également publié certains ouvrages à l'intention des enfants, dont l'un a pour titre *The Lily and the Rose*. C'était un savant authentique et un homme affable.

Mais sa tâche la plus importante a consisté à entreprendre, avec sir Adam Shortt, la publication des documents constitutionnels. Deux ou trois de ces ouvrages ont été publiés à intervalles divers. Ils renferment les textes de toutes les publications officielles et sont mis à la disposition des étudiants qui désirent se renseigner sur telle ou telle période de notre histoire et y jeter quelque lumière nouvelle.